Le "DEVOIR"

ses origines,
sa naissance,
son esprit

Discours prononcé par

M. Henri Bourassa,

directeur du "[illegible]" 3 février

STORAGE-ITEM
MAIN LIBRARY

LPA-A84B
U.B.C. LIBRARY

F 5432
B581

U.B.C. LIBRARIES

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

Le "DEVOIR"

ses origines, sa naissance, son esprit

Discours prononcé par

M. Henri Bourassa,

du "Devoir", le 3 février 1930

F
5432
B581

LE "DEVOIR"

SES TROIS PRINCIPALES SOURCES DE REVENU:

SA PUBLICITE qui est excellente, productrice des meilleurs résultats, parce que le *Devoir* est lu par une clientèle intelligente, à l'aise, choisie. Il a la crème des lecteurs. (Tarif sur demande).

SON SERVICE D'IMPRESSION, qui est en mesure de faire tous les travaux d'imprimerie les plus délicats, mais aussi les plus courants et les plus modestes: livres scolaires, palmarès, en-têtes de lettres, chèques, quittances, billets de tout genre, etc., etc. (Prix et devis sur demande).

SON SERVICE DE LIBRAIRIE, qui est le guide tout trouvé pour les bibliothèques paroissiales et les bibliothèques de famille. Il ne vend que de bons livres et à bon compte. (Catalogue sur demande).

LE DEVOIR
430, rue Notre-Dame est, Montréal

Le "DEVOIR"

ses origines, sa naissance, son esprit

Discours prononcé par

M. Henri Bourassa,

directeur du "Devoir", le 3 février 1930

Vingtième anniversaire du "DEVOIR"

Banquet à l'hôtel Windsor
3 février 1930

Avant de répondre à la santé du *Devoir*, M. Bourassa remercie M. le Dr Prince, ce vieil et fidèle ami de l'oeuvre, le président "quasi-chronique de toutes nos manifestations". Il félicite chaleureusement le comité d'organisation du banquet du beau succès de la soirée. Il remercie tout particulièrement les Voyageurs de commerce catholiques de la très large part qu'ils ont prise à cette organisation et du bon travail qu'ils ont fait, cette année, en faveur de la bonne presse. Ce n'est ni la première ni la dernière preuve d'amitié que les Voyageurs catholiques donnent au *Devoir* et, généralement, aux oeuvres de propagande catholique et nationale. Plus peut-être que toute autre société, les Voyageurs de commerce ont compris l'importance de la presse catholique, le bien accompli par les bons journaux, le mal fait par les mauvais journaux et, plus encore peut-être au Canada, par les journaux *jaunes*, les journaux à tout dire et à tout faire. Grâce à leur esprit d'organisation, à leur entraînement professionnel, à leurs relations étendues, à leurs fréquentes randonnées par tous le pays, les Voyageurs ont rendu au *Devoir* des services *pratiques* et durables, dont, seuls, les administrateurs du journal connaissent la valeur.

Le "Devoir", ses origines, sa naissance, son esprit

Au dixième anniversaire du *Devoir*, j'exprimais très sincèrement le regret de prendre trop de place et de tant parler, sans dire beaucoup de nouveau. J'aurais préféré qu'un plus grand nombre d'amis de l'extérieur et d'observateurs désintéressés eussent fait part au public des impressions, favorables ou fâcheuses, que leur avait données la lecture du journal, depuis sa fondation. Aujourd'hui, j'avoue sans vergogne qu'il me paraît convenable et opportun de faire le "discours de circonstance" et de ressasser un certain nombre de vieilles choses.

Les années passent, les hommes aussi; les souvenirs s'effacent ou se brouillent, les opinions changent, les situations se modifient. Seuls les principes restent immuables; et encore, leur application ou leur expression varient suivant les circonstances.

Des fondateurs du *Devoir*, des ouvriers de la première heure —actionnaires, rédacteurs, employés— combien restent? Et de ceux-ci, combien se souviennent de tout: origine de l'oeuvre, objectif initial, conditions d'établissement, difficultés vaincues, contradictions, encouragements, enfin tout ce qui accompagne la très laborieuse parturition d'un organe de défense religieuse et sociale? Combien se rappellent les campagnes poursuivies par le *Devoir* au cours des dix premières années de son existence, celles d'avant-guerre surtout? De nos vétérans qu'on me permette de nommer un, un seul, parce qu'il incarne au plus haut degré l'intelligence, le dévouement, l'abnégation de tous: Omer Héroux.

Pour les jeunes ou quasi-jeunes, nombreux ici, montards ou écoliers de 1900 à 1910, c'est de l'histoire inédite que je vais relater, ce soir. Nulle crainte donc, en ravivant les souvenirs d'enfance du *Devoir*, de présenter du réchauffé

à la plupart d'entre vous. Si, en refaisant cette monographie, il m'arrive de mettre souvent en cause ma très discutable personne, voire de citer mes vieux discours, croyez que je ne cède nullement à une manie de vieillard ou à une sotte préoccupation d'égoïsme. C'est tout simplement qu'en fait si le *Devoir* existe, s'il est ce qu'il est, s'il a fait ce que vous savez ou ce que vous avez oublié, c'est parce que je l'ai voulu, et voulu tel qu'il est... à peu près. Qu'on me permette de répéter ce que j'écrivais le 18 janvier: le *Devoir* tient de moi presque tous ses défauts, et des autres, —amis, collaborateurs, conseillers— la plupart de ses qualités.

Affaire Riel — Ecoles du Manitoba — "Castor rouge"

Le *Devoir* est né d'une préoccupation à la fois religieuse, nationale et politique. Dans ma prime jeunesse, —que c'est loin!— j'étais, tout ensemble, catholique ultramontain, sans compromission, et *rouge* forcené —ce qui faisait dire à M. Laurier: "Bourassa est un *castor rouge*, un monstre!.." A vingt ans, j'avais lu et relu tout Veuillot —je m'en délecte encore;— j'étais abonné à l'*Univers*. Dans la presse canadienne, mes journaux de prédilection étaient la *Vérité*, de Tardivel, et l'*Etendard*, du "grand vicaire" Trudel.

L'affaire Riel éveilla mes passions politiques. Je fis ma première campagne électorale, en 1887, dans ce qui est aujourd'hui la circonscription de Labelle, en faveur d'un candidat du parti "national" de Mercier. Dès lors j'entrevis que l'appui donné à ce mouvement par un journal du type de l'*Etendard* était beaucoup plus efficace que celui des organes gagés du parti libéral, plus propre surtout à former une opinion intelligente et saine.

Lorsque survint la crise scolaire du Manitoba, en 1891, l'*Etendard* était à l'agonie. Seule la *Vé-*

rité resta sur la brèche; mais elle n'atteignait qu'un public restreint, acquis d'avance à ses idées. Mieux que jamais, je compris la nécessité d'une presse forte, libre, vouée d'abord aux causes de l'Eglise et de la patrie, et subordonnant tous les autres intérêts à ces deux causes, l'une sacrée, l'autre éminemment respectable. Si l'affaire du Manitoba a si lamentablement tourné, cela tient avant tout à l'absence d'une presse de principes, dont la fonction eût été de remettre constamment la question sous son vrai jour et d'empêcher les politiciens et les journaux de parti d'en faire, comme il arriva, un tremplin électoral, un facteur d'agitation démagogique, un objet d'exploitation au profit de leurs partis respectifs, bref, un vrai jeu de balle au camp.

Lorsque j'entrai au parlement, en juin 1896, l'affaire était virtuellement gâchée et bâclée. De mon mieux, et pour ma très modeste part, je m'efforçai d'en faire améliorer la solution, selon les lumineuses directions du Souverain Pontife, Léon XIII, dans son encyclique *Affari vos*. Et surtout, j'appuyai avec ardeur les démarches faites pour obtenir la délégation extraordinaire confiée à Mgr Merry del Val, puis l'établissement d'une délégation apostolique permanente. Dès lors j'étais persuadé que la lumière vient de Rome, — non seulement dans l'ordre des vérités de foi et de morale, où le Vicaire du Christ détient et prononce les paroles de vie, mais même pour la solution des problèmes politiques et sociaux. Dès lors, il me paraissait évident que le Pape voit mieux, voit de plus haut, avec plus d'ampleur et de sérénité, avec un sens plus juste du relatif et de l'absolu, que les hommes d'Etat les plus éminents, voire que les chefs des Eglises particulières. Et, conséquence logique, je pris dès ce moment la résolution d'obéir au Pape et de suivre ses conseils, mê-

me quand ses ordres ou ses avis pourraient contrarier mes idées ou celles de mes amis, de mes associés politiques ou de mes compatriotes. Dans ma vie publique ou comme simple chrétien, il me semble n'avoir jamais failli à cette résolution. Pour reprendre la pittoresque expression de M. Laurier, *rouge,* il y a beau temps que je ne le suis plus; mais *castor* ou, si vous préférez, catholique *romain* et *ultramontain,* je le suis plus que jamais et sans restriction.

Guerre du Transvaal

A quelque temps de là éclatait la guerre du Transvaal. Pour la première fois, le Canada participait, comme nation, à une guerre *impériale* de l'Angleterre, à la plus odieuse, la plus lâche, la plus ignoble des agressions contre un petit peuple pauvre et fier. J'en ressentis une douleur et une colère dont les tisons, je l'avoue, couvent encore sous la cendre de mes cheveux blancs, de mes illusions mortes et de mes enthousiasmes éteints. Contre toutes les règles de l'art et du bon sens, j'entrepris, aidé parfois de M. Monet, député de Napierville, et de M. Angers, député de Charlevoix, une campagne dont, seul peut-être parmi tous ceux qui m'écoutent ce soir, Omer Héroux pourrait faire revivre les péripéties. Je n'en veux rappeler qu'une qui se rattache à l'origine du *Devoir.*

De tous les journaux quotidiens du Canada, un seul— je ne dirai pas, me soutenait, ce serait inexact— un seul publiait des comptes rendus à peu près fidèles de mes assemblées. Un jour, le directeur de cette feuille, personnage politique important, reçut de son gérant d'affaires une lettre ou une dépêche l'adjurant de modifier l'attitude du journal: le président d'une grosse maison d'affaires menaçait de mettre fin à son contrat d'annonces. Le directeur tint bon... quelques semaines. Mais un beau jour il me fit part de son dessein de cesser

le feu et me conseilla d'en faire autant. "Au reste", ajouta-t-il, avec une bonhomie narquoise, "si vous persistez, vous parlerez dans le désert: ordre est donné à tous les journaux des deux partis de faire silence sur votre campagne."

Crise scolaire de 1905

Quelques années plus tard, le parlement votait la constitution des nouvelles provinces de l'Ouest, Saskatchewan et Alberta. Nouvelle crise scolaire, démission de M. Sifton, menaces de M. Fielding, panique ministérielle, savantes manoeuvres du parti tory pour exploiter le sentiment catholique du Québec et les fureurs orangistes de l'Ontario, —tout comme le parti libéral avait fait en 1896. La résistance fut un peu plus marquée qu'au moment de l'expédition d'Afrique; mais elle échoua presque aussi complètement, et pour la même cause: absence d'une presse libre, d'une presse de principe. Ce qui se prépare aujourd'hui en Saskatchewan va peut-être, hélas! justifier trop cruellement la clairvoyance de ceux qui, une fo de plus, avaient parlé dans le désert. Souhaitons au moins que cette nouvelle question scolaire ne tombe pas dans le champ-clos des batailles électorales et ne serve pas de bouée de sauvetage aux naufragés de la politique.

Je sortis de ces deux luttes, et du parlement fédéral, convaincu qu'en un pays de gouvernement représentatif et parlementaire, il est à peu près inutile de soutenir, soit au parlement, soit auprès des foules, une lutte de principes, à moins d'avoir l'appui, à tout le moins la publicité loyale d'une presse libre de toute attache de parti, de tout joug, de toute entrave, de tout bâillon.

Déjà, en vue de la fondation d'un journal quotidien, j'avais entamé de discrets pourparlers avec quelques personnes préoccupées avant tout, disaient-elles, des besoins de la défense religieuse et nationale. Il n'en résulta rien, sauf quelques

pieuses exhortations à continuer... d'être le nègre. C'est là que je constatai, pour la première mais non la dernière fois, à quel point, dans cette province réputée si catholique, une foule de braves gens, d'ecclésiastiques même, fort généreux lorsqu'il s'agit de soulager des misères physiques, très empressés à souscrire à toutes sortes d'oeuvres secondaires, voire à risquer leurs économies dans de louches opérations d'agiotage, répugnent à dépenser quelques piastres pour aider à mettre au service de l'Eglise, de la patrie et de la société, l'arme la plus formidable des temps modernes, pour organiser, soutenir et diffuser la presse catholique, recommandée par les cinq derniers papes, et notamment par le saint et illustre Pie X, comme l'oeuvre la plus urgente, plus importante même que la construction des églises et la fondation des écoles.

Mais passons!

Bellechasse — Saint-Jacques

Sur l'entrefaite, je m'étais laissé entraîner à poursuivre une campagne de réformes provinciales, qui aboutit à ma démission comme député fédéral et à ma candidature dans la circonscription électorale de Bellechasse. Ce fut, en soi, une fausse manoeuvre et, qui plus est, une injustice, puisqu'elle faisait porter sur un seul politicien, moins coupable que bien d'autres, et sur un seul acte administratif, d'importance secondaire, le poids d'une censure qui s'appliquait à tout un régime. Notre excuse, c'est que dans l'ardeur du combat nous avions un peu perdu la tête. Ma défaite fut la douche salutaire.

Dans cette lutte, j'avais reçu l'appui de toute la presse conservatrice de la province, — les malins et les grincheux diraient que c'est pour cela qu'elle avait si mal tourné — et, ce qui vaut mieux, j'avais contracté des liens d'amitié avec ce que le parti conservateur comptait d'hommes les plus respectables, les plus désin-

téressés, — je m'en honorais et je m'en honore encore, — mais aucune attache de parti; et j'étais bien résolu à conserver toute ma liberté.

Au printemps de 1908, la législature fut dissoute. Mes amis personnels et nos alliés conservateurs voulurent à tout prix prendre leur revanche de Bellechasse. Personnellement, j'y répugnais fort; mais l'occasion me parut propice pour faire éclore mon projet de journal. Convaincu de l'impossibilité de fonder un organe de défense religieuse et nationale avec le seul concours... platonique des hommes de principes... théoriques, j'entrevis la possibilité d'intéresser à cette fondation des hommes immédiatement préoccupés d'intérêts politiques mais assez religieux et assez patriotes pour subordonner, en quelques circonstances graves, ces intérêts à ceux de l'Église et de la patrie, assez loyaux en tout cas pour respecter les engagements qu'ils prendraient. A leurs instances pressantes de rentrer dans la politique active et de me laisser porter candidat contre le premier ministre dans la circonscription de Saint-Jacques, à Montréal, je posai comme condition préalable que l'on s'engageât à faire souscrire incessamment cent mille piastres afin d'assurer la fondation d'un journal dont je prendrais la direction et dont la moitié des actions, plus une, me seraient abandonnées en pleine propriété. De mon côté, je renonçais d'avance à tout bénéfice possible sur ces actions et je m'interdisais la faculté d'en disposer sans le consentement du Conseil d'administration. Ce double engagement fut souscrit de part et d'autre et scrupuleusement respecté — sauf celui de recueillir les souscriptions qui, en fait, resta à ma charge.

Fondation du "Devoir"

La besogne fut longue et dure. J'y gagnai deux attaques de calculs biliaires et une connaissance assez nette des hom-

mes et des motifs qui les font agir. Et pourtant, à vingt années de distance,—je le dis hautement pour le réconfort de ceux qui seraient parfois tentés de ne plus croire à la vertu de désintéressement — je me remémore avec plaisir cette période de ma vie publique: dans cette tâche ardue, dans ce métier de quémandeur auquel j'étais si mal préparé et qui répugnait à tous mes instincts, j'ai rencontré assez d'intelligence, de dévouement et d'abnégation pour compenser dix fois les avanies que j'ai subies. A tous ceux qui ont répondu à ce premier appel, merci!... au delà de la tombe, hélas! pour le plus grand nombre.

(Ici l'orateur rappelle le souvenir de M. J.-A. Vaillancourt, président de la *Publicité*, première société éditrice du *Devoir*, et celui de M. Siméon Beaudin, son aviseur légal).

Tous tant que nous étions — administrateurs, actionnaires, directeur, employés, rédacteurs même, — nous avions lancé cette entreprise sans aucune notion pratique des exigences d'un journal quotidien, comptant pour vivre sur ses seules ressources, résolu d'avance à refuser les subventions ouvertes ou occultes des partis et des grosses maisons d'affaires, voire à rejeter toute une catégorie d'annonces ou de réclames fort lucratives mais incompatibles avec le caractère du journal. Le capital de fondation fut vite épuisé. La plupart des actionnaires, considérant qu'ils avaient fait leur part, — et, pour un grand nombre, c'était vrai — refusèrent de doubler leur mise.

"L'Imprimerie Populaire" — M. Ducharme — Crises de croissance

Une nouvelle société, *l'Imprimerie Populaire*, s'organisa, avec un capital souscrit de cent mille piastres, sous la présidence de notre très cher et très fidèle ami de la première heure, de toutes les heures, M. G.-N. Ducharme.

(En quelques paroles émues, M. Bourassa rend hommage à la mémoire du plus ancien, du plus généreux, du plus constant des bienfaiteurs du *Devoir*).

Comme la première fois, et aux mêmes conditions, je devenais détenteur de la majorité des actions émises et à émettre; et je restais le maître incontesté de la direction du journal. Plus tard, la partie libérée du capital-actions fut couverte par une émission d'obligations à terme.

En dépit de ce regain de force matérielle, le journal, après deux ou trois ans de prospérité relative, connut des jours sombres: la guerre, les fréquentes menaces de la censure, l'hostilité des deux "grands" partis et des grosses influences d'argent, tout affamées de gloire militaire... et de profits de guerre, la hausse du papier et de la main-d'oeuvre. Bref, après dix ans d'existence, l'oeuvre paraissait frappée à mort. S'il se fût agi d'une simple entreprise d'*affaires*, une solution était tout indiquée: liquider la compagnie, poursuivre la publication du journal au nom des obligataires, — c'était nous-mêmes, — puis reprendre l'entreprise à pied d'oeuvre, après avoir payé nos créanciers au marc la livre; et je vous assure que la livre eût été légère. A l'unanimité, nous décidâmes qu'une entreprise comme le *Devoir* n'a pas le droit de se mettre en faillite, même avec la plus scrupuleuse honnêteté. Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

Avec l'aide de quelques amis dévoués, j'entrepris une troisième campagne de souscription. Comme en 1908 et en 1913, je m'étais engagé à trouver cent mille piastres, mais cette fois sans obérer le budget actuel ou futur de la compagnie. En dix-huit mois, je recueillis plus de cent dix mille piastres, par souscriptions volontaires, variant de une piastre à cinq mille pias-

tres. (Là-dessus, il est resté $247 en souffrance.)

Naturellement, cette troisième moisson fut plus lente à mûrir et plus dure à récolter que les deux premières. D'autre part, elle me fournit l'occasion de faire une besogne qui me va mieux que celle de quêteur. Au cours de ces dix-huit mois, je donnai quatre-vingts conférences publiques, par toute la province et au delà, depuis Chandler jusqu'à Sudbury. A tous les genres d'auditoire de ville et de campagne, j'exposai sous tous ses aspects la thèse de la presse catholique, nationale et libre. Les journaux du même type que le *Devoir* en profitèrent autant que lui, peut-être davantage. Mais du moins nous étions sortis de la misère, sinon de la gêne, — et l'idée faisait son chemin

L'argent et l'idée

Ce résumé de la vie matérielle du *Devoir*, aliment nécessaire de son action morale et intellectuelle, serait incomplet si je ne vous faisais part de la manière définitive dont nous avons réglé le sort et le rôle du capital, actions et obligations. Toutes les dettes de la *Publicité* étant soldées en plein, nous avons demandé et obtenu la révocation de ses lettres patentes. Son capital-actions, annulé, reste placé... à fonds perdu. Quant au capital de l'*Imprimerie Populaire*, la totalité des actions et des obligations des fondateurs — soit, plus des neuf dixièmes de l'émission totale — a été répartie entre trois syndicats qui se renouvellent à perpétuité, autant qu'une organisation de ce genre peut être perpétuelle. Ces syndicats représentent, l'un, le pouvoir prépondérant du directeur, l'autre, les actionnaires syndiqués, le troisième, les obligataires également syndiqués. Ces trois groupes, et chacun de leurs membres, ont renoncé, pour eux-mêmes et pour leurs héritiers, à

tout bénéfice personnel et se sont engagés par acte notarié à employer les dividendes qu'ils pourraient réclamer, soit à améliorer le sort des employés, soit à accroitre la puissance d'action du journal. Enfin, en cas de liquidation de la société et d'impossibilité de reprendre la publication du journal, ils se sont obligés à verser tout ce qui pourrait leur revenir sur leur mise de fonds à des oeuvres de presse catholique.

Je doute qu'il existe ailleurs une entreprise de propagande et de publicité, à base légale et financière, où l'idée maîtresse de l'oeuvre soit aussi complètement à l'abri de toute influence étrangère à son objet, de toute velléité interne d'ambition ou d'intérêt personnel. Et cela, sans éteindre, loin de là, le zèle et la sollicitude de ses administrateurs.

Morts et vivants

Dans cette revue d'un passé déjà long d'un quart de siècle tout près, j'avais résolu de me borner à rappeler, parmi les nombreux amis qui ont aidé le *Devoir* à naître, à vivre... et à survivre, la mémoire de ceux dont j'ai déjà fait mention, que nos lecteurs connaissent de vieille date et que Dieu, nous en avons le ferme espoir, a déjà récompensés de leurs vertus sociales et de leur dévouement à tant de bonnes oeuvres. Mais je manquerais à toutes les lois de l'équité et de la reconnaissance si, parmi les vivants, je ne nommais pas les trois hommes qui, depuis la dernière renaissance du *Devoir*, m'ont le plus puissamment aidé à fortifier son armature financière et légale: M. Oscar Dufresne, digne successeur de M. Ducharme à la présidence du Conseil d'administration, comme lui loyal, discret, secourable à temps, toujours, et jamais à contretemps, aussi respectueux que son prédécesseur de la parfaite indépendance morale du journal; M. Georges Pel-

letier, qui a bien voulu sacrifier largement ses goûts de journaliste et d'écrivain afin de donner au journal le genre d'administration qu'il lui fallait; M. Paul Saint-Germain, aussi fidèle chez nous qu'ailleurs à la bienfaisante mémoire de M. Vaillancourt, son beau-père, et de M. Beaudin, son associé professionnel et son ami de coeur. Si le *Devoir* possède aujourd'hui une constitution qui peut servir de modèle à toute entreprise du même genre, il le doit, dans une large mesure, aux conseils éclairés et judicieux de ses aviseurs légaux... et bénévoles.

Valeur d'exemple

L'on trouvera peut-être que j'ai parlé trop longuement de l'organisation matérielle du journal. Je l'ai fait à dessein. On nous a souvent accusés, au *Devoir*, de n'être pas *pratiques*: j'ai voulu démontrer que nous le sommes, selon l'esprit qui a inspiré sa fondation, qui le soutient et lui permet d'atteindre son objectif moral. Et puis, cet aspect de notre entreprise n'était pas suffisamment connu: il n'est que juste de rendre hommage à la générosité, au désintéressement, à l'intelligente coopération des amis dévoués qui ont assuré l'existence matérielle du journal, en dépit de tant et de si formidables obstacles. Enfin, et surtout, il me paraît opportun de faire ressortir le désintéresement et l'efficacité du concours apporté à l'entreprise par nos actionnaires et nos administrateurs. A tous, je pourrais répéter, avec de légères variantes, les paroles que j'adressais, en 1921, "au plus ancien et toujours fidèle soutien de notre oeuvre":

> Voilà ce que j'appelle la valeur d'exemple du concours que M. Ducharme a donné au *Devoir*. Si j'ai voulu le dire, une fois, avant que l'un ou l'autre de nous aille rendre ses comptes à Celui qui pèse dans l'inexorable balance de sa justice les mérites et les

démérites de chacun, les bonnes oeuvres et les fautes de tous les pauvres êtres de péché que nous sommes, ce n'est pas pour vous glorifier, Monsieur Ducharme, ce n'est pas même pour vous dire ma gratitude personnelle (vous la connaissez, et je sais que vous n'aimez pas la réclame). C'est un peu pour laisser à vos fils un motif additionnel d'amour et de respect pour leur père. C'est surtout pour inculquer à d'autres Canadiens français, favorisés comme vous des avantages de la fortune, le sens de la charité intellectuelle; c'est afin de les amener à comprendre que, pour aider efficacement aux oeuvres de propagande morale, il ne suffit pas de donner de l'argent — encore moins faut-il penser à les dominer par l'argent: — il faut mettre l'argent, comme la parole écrite ou parlée, au service de l'idée, de l'idée qui crée et justifie l'oeuvre; et aussi veiller à ce que cet argent soit employé avec intelligence et probité pour atteindre le but moral de l'entreprise. (1)

Premières campagnes — Travail accompli

Des campagnes du *Devoir*, au cours de ces vingt années, des enquêtes poursuivies, de l'appui donné à tant d'oeuvres diverses, je ne dirai rien ce soir. A ceux d'entre vous qui auraient le désir et la patience d'en rechercher la trace, au moins pour la première période, je me permets de conseiller la lecture des comptes rendus du cinquième et du dixième anniversaires, ainsi que la brochure résumant la campagne de propagande poursuivie de 1920 à 1921 (2). Pour mémoire, et de mémoire, je me borne à signa-

(1) *Pour l'exemple — Hommage à M. Ducharme* (27 avril 1921).

(2) *La presse catholique et nationale* (1921).

ler quelques têtes de chapitre: campagne contre l'impérialisme, la Loi navale et la contribution à la flotte britannique; résistance aux folies de la guerre, à la conscription, aux abus de pouvoir du gouvernement et du parlement; appui constant — et isolé — donné à la parole pacificatrice du Pape, tout au long de la guerre, parfois au risque de voir supprimer le journal; résistance au chauvinisme, au nationalisme outrancier, après la guerre surtout, en conformité des directions pontificales; revendication des droits de l'Eglise et de la famille, en matière d'éducation principalement; action persistante pour faire alléger le fardeau des familles nombreuses à l'égard du fisc fédéral et provincial; dénonciations de l'étatisme, du féminisme, du divorce, de la prohibition, et, généralement, de tous les sophismes à la mode; appui constant donné à toutes les oeuvres sociales: syndicats catholiques et nationaux, banques populaires, gouttes de lait, oeuvres d'assistance et de préservation de toutes sortes; campagnes pour le bien-être moral et physique de l'enfance, colonies de vacances, terrains de jeu, etc.; enquêtes approfondies sur l'immigration, la colonisation, la vie chère, le logement, l'industrie nationale, etc., etc. Pour mention seulement, contributions du journal et de ses collaborateurs aux oeuvres littéraires ou scientifiques, aux travaux d'histoire et d'art, bref, à toute la vie intellectuelle du pays; concours incessant aux associations dont l'objet se rapproche du nôtre et qui poursuivent le progrès moral, intellectuel et physique de la race ou de la nation: je me borne à nommer l'*Association des Voyageurs catholiques de Commerce*, l'*Association de la Jeunesse catholique canadienne-française*, l'*Union catholique des Cultivateurs*.

Force m'est de vous renvoyer à la collection des vingt années du journal. Un simple coup d'oeil sur les têtes de colonnes étonnerait le plus assidu de nos lecteurs. Il n'en

reviendrait pas, comme on dit, du terrain parcouru, couvert et cultivé à fond, de la variété et de l'ampleur des travaux, et surtout des résultats obtenus. Le principal mérite de ce labeur vraiment remarquable revenant à mes collaborateurs internes et externes, j'en parle à mon aise. Le seul mérite et l'unique responsabilité que je réclame, c'est, depuis cinq ans surtout, d'avoir de temps à autre donné le coup de barre, pointé du doigt l'étoile polaire, rappelé à mes collaborateurs, fidèles et dévoués, la hiérarchie des valeurs et la subordination de l'accessoire au principal, du relatif à l'absolu.

A cet égard, je dois à tous — collaborateurs et amis — autant qu'à moi-même, de dissiper une équivoque et de prévenir un double malentendu. C'est par là que je terminerai.

Reproches et malentendus

Depuis quelques années, de vieux amis du *Devoir*, que je croyais éprouvés, lui reprochent, ou plutôt reprochent à son directeur d'avoir évolué, capitulé même, sur le terrain des revendications nationales. Ces accusations portent sur deux points principaux: devoir des Canadiens français à l'égard de l'Angleterre et de la Confédération canadienne; droits des Canadiens français (ou des Franco-Américains) dans l'Eglise, tant à l'égard des autorités religieuses que des catholiques d'autre race. Sur ce dernier point, j'ai servi de tête de turc à des colères et à des rancunes qui n'osaient remonter ouvertement qu'aux chefs ecclésiastiques contre qui elles étaient en réalité dirigées.

A ces accusations, je n'ai pas répondu; j'ai résisté, sans effort du reste, à la tentation de publier certaines pièces dont la révélation eût été le pire châtiment de ces adversaires inattendus. Simple laïque, je me crois tenu, même envers ceux qui me calomnient, à certaines règles de justice et de charité. Je me suis borné à faire mon examen de

conscience, à rechercher dans mes attitudes et mes déclarations échelonnées sur un espace de trente-cinq années la trace des volte-face et des "trahisons" qu'on me reproche ... dévotement, mais sans aucun souci d'exactitude et de probité. Franchement, j'ai été étonné de la constance des idées directives qui ont guidé ma conduite et l'expression de ma pensée, au parlement, dans le journal, partout, sur les problèmes fondamentaux de la race et de la nation. En quelques heures, j'ai recueilli sans peine une trentaine de citations topiques. Je vous fais grâce du plus grand nombre, me bornant à vous infliger ce qu'il en faut — non pour me justifier: à quoi bon? plus j'avance dans la vie, plus je me persuade de la profonde vérité, même au seul point de vue humain, de cette parole de l'auteur de l'*Imitation*: "Vous n'êtes pas meilleur parce qu'on vous loue, ni pire parce qu'on vous blâme. *Vous êtes ce que vous êtes...*" Mais en toute justice pour le *Devoir*, ses rédacteurs, ses collaborateurs à tous les titres, je crois devoir démontrer que son directeur est resté fidèle aux principes qu'il a posés dès longtemps avant la fondation du journal et qu'il n'a cessé de soutenir depuis. Ces principes, cela va sans dire, je ne prétends les imposer à personne, comme vérité absolue ou même relative. A l'encontre de plusieurs de mes nouveaux adversaires, je n'ai aucune velléité de m'ériger en sous-pape, en sur-pape ou en contre-pape. Je me borne à dire que, sur le fond du problème national et religieux, je loge à la même enseigne qu'il y a dix, vingt ou trente ans; je défends les principes mêmes au soutien desquels j'ai voué le *Devoir* dès sa naissance.

Le problème national

Prenons d'abord le problème national. Dès le début de la campagne contre la participation du Canada à la guerre d'Afrique, j'ai posé en principe que, pour combattre efficacement l'impérialisme anglais,

nous devons nous placer sur le solide terrain des traditions britanniques et de l'accord de 1865, base de la Confédération canadienne.

Dans le premier ouvrage que j'ai fait imprimer, reproduisant le premier discours que j'ai prononcé à Montréal, j'aboutissais à ces conclusions:—

> Le seul terrain sur lequel il soit possible de placer la solution de nos problèmes nationaux, c'est celui du respect mutuel de nos sympathies de races et du devoir exclusif à la patrie commune. Il n'y a ici ni maîtres, ni valets, ni vainqueurs, ni vaincus: il y a deux alliés dont l'association s'est conclue sur des bases équitables et bien définies. Nous ne demandons pas à nos voisins d'origine anglaise de nous aider à opérer un rapprochement politique vers la France; ils n'ont pas le droit de se servir de la force brutale du nombre pour enfreindre les termes de l'alliance et nous faire assumer vis-à-vis de l'Angleterre des obligations nouvelles, fussent-elles toutes volontaires et spontanées...
>
> Ceci me conduirait tout naturellement à parler d'indépendance. Mais je le dis sans détours, le sujet n'est pas d'actualité.
>
> La première condition nécessaire à l'indépendance d'un peuple, c'est d'être assuré de la paix intérieure et extérieure. Tant qu'une entente plus franche et plus nette n'existera pas entre les deux races — et ce but désirable ne sera atteint que le jour où le peuple canadien aura forcé ses hommes d'Etat à adopter une politique vraiment canadienne — je dis que nous ne sommes pas mûrs pour l'indépendance. Le fussions-nous à l'intérieur que le voisinage immédiat et exclusif de la république américaine devrait suffire à nous faire ajourner le moment de notre émancipation...
>
> Les dangers de l'annexion fus-

sent-ils moindres que je ne les redoute, il serait toujours temps pour nous de tomber entre les bras de la grande République. Un peuple jeune n'a rien à perdre et tout à gagner à avoir une alternative à sa disposition. Sous le régime britannique, nous pouvons toujours changer d'allégeance et arborer le drapeau étoilé. Devenus Américains, c'est l'attachement absolu, pour longtemps au moins...

Ce que je voudrais, c'est qu'entre la vieille frégate anglaise qui menace de sombrer et le corsaire américain qui se prépare à recueillir ses épaves, nous manoeuvrions notre barque avec prudence et fermeté afin qu'elle ne se laisse pas engloutir dans le gouffre de l'une ni entraîner dans le sillage de l'autre. Ne rompons pas la chaîne trop tôt, mais n'en rivons pas follement les anneaux.

Je ne parle pas de la siuation que nous imposerait le triomphe des idées impérialistes. Si les partisans de cette thèse prenaient le dessus, oh alors, je dirais: En avant! Soyons indépendants, sans hésiter. Un peuple ne doit pas courir de risques inutiles; mais il ne doit pas craindre d'affronter les dangers de l'inconnu plutôt que de revenir sur ses pas et s'asservir de nouveau.

Quels que soient les desseins de la Providence sur nous et le cours prochain des événements, il n'est qu'un moyen d'y faire face, c'est d'éviter à la fois les enthousiasmes échevelés et l'aplatissement moral; c'est de fortifier et d'élargir notre patriotisme en le dirigeant moins vers les hommes, et plus vers les principes et les idées. Préparons-nous aux luttes de demain en faisant le devoir de chaque jour sans faiblesse et sans forfanterie, le front haut et le coeur à la bonne place. (3)

---

(3) *Grande-Bretagne et Canada* — Conférence au Théâtre National français, 27 octobre 1901.

Canadiens ou Français ?

L'année suivante, je définissais les exigences du devoir national et les éléments du patriotisme canadien-français:—

Notre ligne de conduite me semble toute tracée par le régime que l'Acte de la Confédération nous a fait. Les bienfaits et les inconvénients de notre constitution sont nombreux. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de les examiner en détail, ni de décider s'il eût été préférable pour nous de repousser l'idée fédérative.

Prenant notre situation telle que je la trouve, je dis que nous devons en tirer le meilleur parti possible. Evitons de demeurer ou de tomber dans un provincialisme trop étroit; résistons aux empiétements d'un fédéralisme trop absorbant...

C'est en conservant à notre constitution son caractère fédératif que nous pouvons résister le plus victorieusement à ceux qui veulent nous imposer un rapprochement vers l'Angleterre et nous faire assumer des obligations nouvelles envers l'Empire...

Les deux dangers que nous devons éviter sont la fusion et l'isolement. Nous devons chercher tous les terrains communs où il nous est possible de donner la main à nos concitoyens anglais sans faillir à notre dignité et sans altérer notre individualité nationale...

Le premier problème qui se pose à notre esprit, c'est celui-ci: devons-nous être plus Français que Canadiens ou plus Canadiens que Français? En d'autres termes, devons-nous être des Français au Canada ou des Canadiens d'origine française?

Je ne conçois pas qu'on puisse hésiter un instant à répondre que nous devons rester essentiellement Canadiens.

Loin de moi la pensée de vouloir étouffer chez mes compatriotes la voix du sang. Notre amour pour la France est légitime et naturel: il peut et doit être réel, profond et durable; mais il doit rester platonique; et surtout il ne doit jamais nous faire oublier nos devoirs envers nous-mêmes et ceux que les circonstances de notre histoire et de notre situation actuelle nous imposent...

Soyons Français comme les Américains sont Anglais. Conservons et développons chez nous les instincts, les traditions et l'intellectualité que notre origine nous a légués; et, à ce point de vue, nous ne saurions trop faire pour maintenir et fortifier les liens de parenté qui nous unissent à la France. Mais nous devons concentrer notre allégeance politique et nos aspirations nationales sur le sol du Canada...

Il importe à notre sécurité de convaincre les Anglo-Canadiens d'un fait d'ailleurs indéniable: c'est que ce n'est pas à titre de Français mais à titre de Canadiens que nous ne voulons pas nous rapprocher de l'Angleterre et assumer des obligations nouvelles dans son Empire. (4)

Dans le programme de fondation du *Devoir*, ces principes se résument en une formule laconique mais péremptoire:—

Autonomie la plus complète pour le Canada, *compatible avec la fidélité à la Couronne britannique.*

Autonomie des provinces canadiennes *dans l'esprit des auteurs de la Constitution.* (5)

---

(4). *Le patriotisme canadien-français, ce qu'il est, ce qu'il doit être* — Discours au Monument National, 27 avril 1902 (publié dans la *Revue canadienne*).

(5) *La Publicité* (prospectus) — Montréal 1909.

Accord des races

Au cinquième anniversaire du *Devoir*, je préconisais "l'accord avec les Anglo-Canadiens":

> Tout en poursuivant sans relâche, chez nos compatriotes, le relèvement et la *nationalisation* de l'idéal français, nous n'avons pas perdu de vue, un seul instant, ce fait primordial de notre situation nationale passée, présente et future: nous n'avons pas plus le droit de vouloir faire du Canada un pays exclusivement français que les Anglo-Canadiens n'ont le droit d'en faire un pays anglais.
>
> Le Canada est et doit rester, dans sa composition ethnique comme dans les manifestations diverses de son génie national, un pays anglo-français. Il doit transmettre aux générations à venir de son peuple les avantages inappréciables de sa double origine.....
>
> Rien n'est plus stérile, rien n'est plus faible et grotesque à mes yeux que d'attiser les haines de races et de baser sur les errements des individus, quelque nombreux et puissants qu'ils paraissent pour l'instant, le jugement qu'on doit porter sur toute une race.
>
> Le nationalisme canadien, tel que nous l'entendons, tel que nous le prêchons, tel que nous le pratiquons, est aussi opposé à l'exclusion d'une race au profit de l'autre qu'à la subordination des intérêts de la nation canadienne à ceux de la Grande-Bretagne, de la France ou de tout autre pays britannique ou étranger. (6)

La patrie canadienne

L'année suivante, au moment le plus critique de la guerre, alors qu'on nous menaçait de toutes les

(6) *Le* Devoir, *son origine, son passé, son avenir.* Discours au Monument National, 14 janvier 1915.

foudres ecclésiastiques et civiles parce que nous restions fidèles aux directives pontificales autant qu'aux traditions nationales, je répétais:

> Pour nous, Messieurs, vous savez à quelle enseigne nous logeons. Canadiens, avant d'être Français ou Britanniques, nous voulons la paix, la liberté, la grandeur du Canada, avant celles de toute autre nation. Nous aimons la France, nous admirons l'Angleterre; mais nous croyons que notre premier devoir appartient à la patrie où Dieu nous a fait naître, où six générations nous attachent au sol.
>
> C'est sur ce terrain solide que nous avons livré nos premiers combats contre l'impérialisme britannique. C'est sur le même terrain que nous résistons à l'affolement du jour. C'est là que vous nous retrouverez demain et toujours. (7)

En conclusion des articles dans lesquels je rendais compte de ma campagne de propagande en faveur de la presse catholique et nationale, j'écrivais:

> La tâche qui s'impose consiste donc à rétablir dans l'esprit des Canadiens français les notions fondamentales de patrie et de patriotisme; puis à stimuler en toute occasion nécessaire l'accomplissement du devoir social.
>
> En dépit des désenchantements du passé et des sombres perspectives d'avenir, il faut penser et agir comme s'il était encore possible de faire une patrie canadienne, de créer un patriotisme national. Quelle que soit la destinée prochaine ou lointaine du Canada et de la province de Québec, tout effort persévérant pour maintenir ou faire revivre les conditions de l'accord de 1865 aura sa pleine valeur ....
>
> Nous ne pouvons espérer ni en-

(7) *Le* Devoir *et la guerre — Conflit des races.* — Discours au banquet des "Amis du *Devoir*", 12 janvier 1916.

treprendre de faire de l'Amérique du Nord, ou même de la Confédération canadienne, une entité catholique et française. Mais plus nous accentuerons notre caractère de peuple catholique, français par son origine et sa mentalité, nettement américain par sa situation, plus nous résisterons d'un côté à l'ambiance matérialisante de l'Amérique anglo-saxonne et de l'autre à l'artificielle attraction des intérêts européens, anglais ou français, mieux vaudra l'apport que nous fournirons à la communauté sociale dont nous ferons définitivement partie... (8)

En voilà assez, je pense, pour démontrer que si quelqu'un a changé d'avis sur le fond du problème national, ce n'est pas le directeur du *Devoir*. Certes, je reconnais à tous le droit d'entretenir à cet égard des opinions diamétralement opposées aux miennes et d'en changer aussi souvent qu'on voudra. Mais je dois avoir le même droit de n'en changer pas, sans que m'accusent de volte-face et de palinodie ceux qui voient tout à l'envers parce qu'ils ont tourné bout pour bout.

L'Eglise et les races

Sur le problème plus délicat, plus épineux et plus grave du rôle des races dans l'Eglise, la justification serait aussi facile et les preuves non moins abondantes. Vous trouverez les plus topiques dans un discours qui a eu quelque retentissement, et dans les écrits qui ont accompagné la reproduction de ce discours. (9)

Le 20 juillet 1910, je posais dans le *Devoir* cette question: *"Le catho-*

(8) *La Presse catholique et nationale*, 1921

(9) Toutes les citations qui suivent sont tirées de l'opuscule *Religion, Langue, Nationalité*, dans lequel se trouvent le texte du discours de S .G. Mgr Bourne au Congrès eucharistique de Montréal et le mien.

licisme au Canada doit-il être français ou anglais?" et je répondais aussitôt :—

L'Eglise catholique, précisément parce qu'elle est catholique, n'est et ne sera jamais l'Eglise d'une époque, d'un pays, d'une nation.

A travers les âges, l'Eglise a lutté sans relâche afin de défendre son indépendance contre la tyrannie des rois et sa catholicité contre les préjugés des peuples.

De nos jours, elle a résisté au gallicanisme comme à l'anglicanisme.

Mais si l'Eglise ne peut être la chose d'une race ou d'une nation, elle les reconnaît toutes, les respecte et les protège également — les victorieuses et les vaincues, les fortes et les faibles, les riches et les pauvres.

De tout temps et dans tous les pays, l'Eglise tient compte des traditions, de la langue, des aspirations nationales des peuples qui obéissent à ses lois. Elle adapte à leurs besoins sa hiérarchie, son organisation paroissiale, ses rites et sa discipline.

En Amérique comme en Asie et en Europe, sous Pie X comme sous saint Pierre, au temps de Mgr Sbaretti comme aux jours de saint Paul, l'Eglise catholique, apostolique et romaine ne peut être ni française ni anglaise.

Elle ne peut non plus asservir une race à l'autre.

Lier la cause de l'Eglise à celle de la race et de la langue françaises au Canada serait une erreur.

Faire de l'Eglise un instrument d'assimilation anglo-saxonne serait également absurde et odieux.

Discours de Notre-Dame

Dans le discours même de Notre-Dame, je m'écriais sous le feu d'une périlleuse improvisation :—

A ceux d'entre vous, mes frères par la langue, qui parlez par-

fois durement de vos compatriotes irlandais, permettez-moi de dire que, quels que puissent être les conflits locaux, l'Eglise catholique tout entière doit à l'Irlande et à la race irlandaise une dette que tout catholique a le devoir d'acquitter. L'Irlande a donné pendant trois siècles, sous la persécution violente et devant les tentatives plus insidieuses des époques de paix, un exemple de persévérance dans la foi et d'esprit de corps dans la revendication de ses droits que tout peuple catholique doit lui envier au lieu de lui en faire reproche.

A ceux d'entre vous qui disent: "L'Irlandais a abandonné sa langue, c'est un renégat national et il veut s'en venger en nous enlevant la nôtre", je réponds: Non. Si nous avions passé par les épreuves que l'Irlandais a subies, il y a longtemps peut-être que nous aurions perdu notre langue.

Quoi qu'il en soit, la langue anglaise est devenue l'idiome de l'Irlandais comme celui de l'Ecossais. Laissons à l'un et à l'autre, comme à l'Allemand et au Ruthène, comme aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère. N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ! ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore.

Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster: sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain.

Mais en même temps, permettez-moi — permettez-moi, Eminen-

ce (10) —de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Eglise catholique, —de l'Eglise du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour Lui rester fidèle.

Enfin, dans l'avertissement qui précède la reproduction de ce discours, après une protestation contre les commentaires excessifs de certains audileurs qui parlaient de "contradiction" entre Mgr Bourne et moi, j'ajoutais:

> A la thèse que l'avenir du catholicisme au Canada dépend principalement de la diffusion de la langue anglaise, j'oppose la thèse que dans l'avenir comme dans le passsé, le catholicisme ne peut et ne doit être ni anglais ni français, mais essentiellement catholique.
>
> A l'opinion que l'Eglise doit s'appuyer tantôt sur une race et tantôt sur une autre, propager aujourd'hui une langue et demain une autre, je réplique humblement qu'elle doit s'appuyer sur toutes les races et les évangéliser toutes dans leur langue respective.

Hiérarchie des devoirs

Dix ans plus tard, dans le travail déjà cité sur le rôle de la presse catholique et nationale, j'écrivais à la date du 9 novembre 1920:

> Même aux nommes d'esprit, chrétiens et patriotes, il faut parfois rappeler —tant est bouleversée, de nos jours, la hiérarchie des devoirs — que la religion précède le patriotisme, que la préservation de la foi et des moeurs importe plus que la conservation

(10) S. E. le cardinal Vannutelli, président du Congrès.

de la langue, que le maintien des traditions nationales, des vertus familiales surtout, prime les exigences du haut enseignement ou la production des oeuvres littéraires.

M. Laurier me disait, un jour, que les Canadiens français se battraient plus volontiers pour leur langue que pour leur foi. Si c'était vrai, ce serait une déchéance intellectuelle et un très grand malheur national: notre peuple ne tarderait pas à perdre et sa langue et sa foi. On ne saurait trop répéter que la lutte pour la langue et la culture françaises, légitime en soi, n'est qu'accessoire et subordonnée à la lutte pour la foi et le droit paternel. On ne saurait trop redire que la langue française et les traditions canadiennes-françaises doivent être conservées surtout parce qu'elles constituent de précieux éléments de l'ordre social catholique. Certains défenseurs très ardents de la langue semblent l'oublier; ou, du moins, leurs activités un peu étroites tendent à obscurcir ces notions dans l'esprit du peuple. C'est le rôle de la presse catholique et nationale de rétablir sans cesse ce nécessaire équilibre des obligations sociales et de ramener à leur juste place les oeuvres de l'esprit. (11)

Le directeur du *Devoir*, on le voit, n'a pas attendu l'avènement de Pie XI, la condamnation de l'*Action Française*, et le lamentable épisode de Providence pour préconiser l'amour du prochain, même irlandais, l'accord des races dans l'Église, et l'entière subordination des intérêts nationaux, même les plus légitimes, aux droits de Dieu, à l'autorité de l'Église, aux exigences de l'unité catholique.

(11) *La presse catholique et nationale* (p. 29).

Eglise, patrie, nation, race

Ce long et fastidieux chapitre de notre histoire pourrait se résumer en quelques mots: le *Devoir* a été fondé pour défendre et soutenir les droits de l'Eglise, de la famille, de la société, de la patrie canadienne, du peuple canadien-français. Tel est, à nos yeux, l'ordre des devoirs sociaux. Jamais au *Devoir*, tant que je vivrai, cet ordre ne sera renversé, jamais l'intérêt supérieur ne sera sacrifié ou subordonné à l'intérêt secondaire, l'Eglise à la patrie, la patrie à la race, la foi à la langue, l'unité catholique aux revendications particulières des Canadiens français, des Irlandais ou de tout autre groupe ethnique. Précisons: l'Eglise n'est pas, à nos yeux, l'Eglise de Montréal ou de Québec, mais l'Eglise catholique, apostolique et romaine; les chefs de l'Eglise, ce n'est pas le Cardinal Ixe ou Monseigneur Zed, c'est d'abord le Pape— pas Simon Barjona, Joachim Pecci, Joseph Sarto ou Achille Ratti, mais Pierre et son perpétuel successeur, le Vicaire du Christ, divinement éclairé et constamment assisté pour nous conduire à la Vie éternelle, dans l'immuable Vérité, par l'unique Voie du salut; — ce sont aussi les évêques, *tous* les évêques, en communion avec le Saint-Siège.

La patrie, pour nous, ce n'est pas l'Empire britannique, ni l'Angleterre, l'Ecosse ou l'Irlande, ni la France; ce n'est pas non plus la seule province de Québec: c'est le Canada, le Canada tout entier, la Confédération canadienne avec ses neuf provinces, avec ses avantages et ses qualités que nous voulons aider à développer, avec ses lacunes et ses défauts que nous voulons contribuer à corriger

La nation canadienne, ce n'est pas "nous autres" tout seuls, c'est l'ensemble de tous les groupes ethniques qui la composent. Les Canadiens français ont le droit et le devoir de conserver leur langue, leurs traditions, leur culture particulière, non par une mesquine satisfac-

tion d'amour-propre et de vanité, ou pour satisfaire un étroit chauvinisme, mais parce que ce particularisme bien compris constitue leur plus précieux apport à la nationalité canadienne en lui imprimant un cachet d'originalité, le seul qui la différencie de la grande nation américaine, le seul obstacle à la conquête morale du Canada par le yankeeisme.

Tout le reste —politique, philosophie, littérature, industrie, agriculture, oeuvres et activités de toutes sortes— mérite sans doute attention, puisque ce sont autant de facteurs directs du progrès et de l'ordre temporel —et le *Devoir* ne fait pas faute de s'y intéresser;— mais tout cela reste subordonné aux intérêts supérieurs de l'humanité.

Telle est, telle a toujours été ma préoccupation dominante et, depuis vingt ans, l'étoile polaire vers laquelle —je le rappelais il y a un instant— je me suis toujours efforcé de diriger ou de ramener le *Devoir*. Oh! sans doute, les fautes et les erreurs n'ont pas manqué, ni les fausses manoeuvres, ni les mauvais coups de barre. Mais, tout compte fait de l'humaine faiblesse, nous pouvons affirmer que nos principes restent fermes, nos desseins sincères et nos intentions droites.

La guerre et ses suites

Mais alors, si le *Devoir* continue d'être, à l'égard des grands problèmes religieux et nationaux, ce qu'il a toujours été, comment expliquer l'éloignement d'un certain nombre de ses amis, dont quelques-uns parmi les plus anciens et les plus ardents? Disons tout de suite que la divergence porte plutôt sur la surface que sur le fond des choses, sur les faits plus que sur les principes. Elle est plus vive que profonde. En tout cas, voici, à mon sens, où il faut en chercher la principale, sinon l'unique cause.

La guerre, la propagande de guerre, les mensonges de la guerre, ont, tout à la fois, abaissé le niveau des intelligences, endurci les coeurs,

ravalé les caractères, énervé les tempéraments, faussé les consciences et, par suite, exacerbé les haines de races et de nations. Cela n'a pas cessé avec le massacre. Tout au contraire. Dans chaque pays, du côté des vainqueurs surtout, les chefs d'Etat, pour justifier les horribles sacrifices imposés à leurs nationaux, et les représailles aussi folles qu'injustes exercées contre les vaincus, —si la victoire avait changé de bord, c'eût été la même situation renversée,— les chefs d'Etat, et leurs équipes de presse ou de tribune, se sont évertués à mettre tous les torts, tous les crimes, toutes les iniquités, au compte de l'ennemi, de l'ennemi possible de demain, aussi bien que de l'ennemi réel d'hier ou d'aujourd'hui. Cette propagande et surtout l'état d'esprit qu'elle a créé et qu'elle entretient, ne sont pas restreints aux pays d'Europe: grâce à la facilité des communications et à la diffusion des journaux, cette épidémie de haine, de rancune, de dénigrement pharisaïque, a envahi toutes les terres du globe. La recrudescence d'antipathie entre Canadiens français et Irlandais est, chez nous, la manifestation de la même maladie qui entretient l'inimitié entre Allemands et Français, la croissante mésentente entre Italiens et Français, les multiples foyers de haine qui menacent de réduire l'Europe à l'état de sauvagerie où nos ancêtres trouvèrent les tribus d'Amérique.

La pensée du Pape

Tout au long de la guerre, nous nous sommes appliqués, au *Devoir*, à nous conformer aux directions du Saint-Siège et à l'admirable exemple que donnait le Pape Benoit XV, à réagir contre les doctrines de haine prêchées et propagées dans le monde entier, et notamment en France, avec la triste connivence d'un trop grand nombre de catholiques, voire de prêtres et de religieux. A tous risques — et le risque était réel, — nous

n'avons négligé aucune occasion de démontrer que les Allemands n'étaient pas les seuls coupables, les seuls responsables de la guerre et des horreurs qu'elle engendrait. Et surtout, nous n'avons cessé de travailler à la bonne entente, — la vraie, la sincère, basée sur la justice et le respect mutuel— soit entre Irlandais et Canadiens français, ou plus généralement entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française, soit enfin entre la nation canadienne et les peuples étrangers.

Un séjour prolongé, à Rome, en 1922, un autre plus court mais décisif, en 1926, m'ont persuadé qu'en agissant ainsi nous répondons aux voeux du Pape, nous suivons la ligne tracée par le Pape, nous obéissons au Pape, en esprit et en vérité. Cela me suffit; mais ce n'est pas tout. Cette attitude, que commandent la conscience, la foi et la raison, s'inspire également du souci des véritables intérêts de la race et de la patrie. Du moins, pour ma part, j'en suis profondément convaincu, d'une conviction fortifiée par quarante années d'études, de réflexion et d'expériences aussi variées que multiples. S'il en est ainsi, vous étonnerez-vous que j'aie pris et maintenu cette attitude en dépit de tout, même des déchirements les plus douloureux?

L'homme qui reçoit ou qui s'arroge, à tort ou à raison, la tâche de diriger l'opinion, ou tout au moins de l'éclairer, quelque infimes que soient sa personne, ses talents ou son influence, n'a pas le droit de mentir à sa conscience, de trahir ses convictions, de négliger son devoir, afin de ménager sa popularité, voire de douces et précieuses sympathies. Quand la conscience commande, dût-il marcher sur son coeur, il doit agir, il doit parler: *Non possumus non loqui.*

Le devoir avant tout

Le *Devoir* est notre nom, *Fais ce que dois*, notre devise. Pas seulement le devoir facile, le devoir

agréable, le devoir dont l'accomplissement trouve sa récompense immédiate dans les louanges et les applaudissements, mais encore et surtout le devoir austère, le devoir pénible, le devoir ingrat, celui qui suscite non seulement l'insulte des ennemis, la moquerie des jouisseurs ou le dédain des indifférents, mais, amertume suprême, l'incompréhension, voire la haine et la calomnie de ceux qui furent et qui, parfois, grâces à Dieu, redeviennent des amis.

A mesure que la vie se prolonge, que point l'heure où chacun doit rendre ses comptes à Dieu et recevoir la récompense ou le châtiment de tous ses actes, de toutes ses paroles, de ses silences aussi, ceux de la vie publique et ceux de la vie privée, apparaît plus clairement la nécessité — et la suprême douceur — de faire en tout, partout et toujours, *son devoir,* de rechercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice.

Souhaitez, Messieurs, que cette pensée domine toujours la direction et la rédaction du *Devoir,* dût-il à l'occasion heurter telle ou telle de vos opinions particulières. Car c'est à cette condition, celle de toujours être le *Devoir,* l'expression du devoir, l'inspirateur et le soutien de tous les devoirs, qu'il justifiera les sacrifices qu'il a coûtés, les dévouements qu'il a suscités, la confiance que ses amis, ses vrais amis, ont bien voulu lui garder, en dépit de ses lacunes, de ses erreurs et de ses défaillances.

LE "DEVOIR"

Le *Devoir* est le journal des gens qui pensent.

Le *Devoir* est le donneur de mots d'ordre, l'excitateur d'énergie.

Répandre le *Devoir* c'est aider au développement de toutes nos ressources nationales.

Lire le *Devoir* c'est apprendre à être patriote, mais un patriote qui comprend le sens véritable du patriotisme et qui pratique ce qu'il comprend.

Il est facile d'aider le *Devoir*,

En le lisant

En le faisant lire

En versant des abonnements de propagande

Et aussi en le favorisant et en le faisant favoriser par ceux sur qui on exerce une influence, un ascendant ou une autorité quelconque.

LE DEVOIR

HENRI BOURASSA
Directeur

GEORGES PELLETIER
Administrateur

430-436, rue Notre-Dame est,
Montréal

L'abonnement au *Devoir* est de $6.00 par année; pour l'édition hebdomadaire, $2.00 par année. Spécimens sur demande.

University of British Columbia Library

DUE DATE

NOV 18 1975

NOV 18 1975 RET'D

NOV 24 1976

NOV 23 1976 RET'D

NOV

NOV 14 1979 RET'D

FEB 02 1980

MAR 26 1980 RET'D

DEC 06 1985

DEC 04 1985 RET'D

ET-6

3 9424 02111 4241